



REGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS RICHELIEU

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Régie de l'Aqueduc Intermunicipale du Bas Richelieu tenue par voie vidéoconférence, ce mercredi 10 mars 2021 à 18h18.

PRESENTS A CETTE VIDÉOCONFÉRENCE :

Madame Chantal Denis, mairesse, municipalité St-Antoine-sur-Richelieu
Madame Ginette Thibault, mairesse, municipalité St-Denis-sur-Richelieu
Monsieur Marc Lavigne, maire, municipalité St-Charles-sur-Richelieu
Monsieur Michel Robert, maire, municipalité St-Marc-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale, municipalité de St-Mathieu de Beloeil

Madame Danielle Duchesne, adjointe administrative
Monsieur Luc Brouillette, directeur général et secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte et présidée à 18h18 par Monsieur Marc Lavigne, président
Monsieur Luc Brouillette fait fonction de secrétaire de la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 février 2021
3. a) Rapport sur la qualité de l'eau / février 2021
b) Rapport de fuites / février 2021
4. Comptes à payer – février 2021
5. Vente d'une pompe de distribution à Régie de l'Aqueduc Richelieu-Centre
6. Autorisation de signatures – lettres d'entente no.4
7. Embauche – Poste secrétaire administrative
8. Période de questions
9. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée ayant été dûment convoquée

2021.03.013 Il est proposé par: Madame Ginette Thibault
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers de la Régie puissent y participer par vidéoconférence.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 10 FÉVRIER 2021**

2021.03.014 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2021, soit accepté, tel que présenté, avec dispense de lecture. Le président s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

3. a) **RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU / FÉVRIER 2021**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

b) **RAPPORT DE FUITES / FÉVRIER 2021**

Le conseil d'administration prend connaissance du rapport présenté.

4. **COMPTES À PAYER / FÉVRIER 2021**

2021.03.015 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Monsieur Normand Teasdale

Et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de février 2020 représentant la somme de trois cent quatre-vingt-huit mille neuf cent dix-neuf dollars et cinquante et un cents (388 919.51\$) soient acceptés et payés en totalité, et ce, avec dispense de lecture. Le président de l'assemblée s'étant assuré que tous les membres en ont pris connaissance.

5. **VENTE D'UNE POMPE DE DISTRIBUTION À LA RÉGIE DE L'ARC**

2021.03.016 Il est proposé par: Madame Chantal Denis
appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité de procéder à la vente d'une pompe de distribution 200 HP à la Régie de l'ARC pour une somme 18 792.76\$.

6. **AUTORISATION DE SIGNATURES – LETTRES D'ENTENTE NO.4.**

2021.03.017 Il est proposé par: Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Monsieur Michel Robert

Et résolu à l'unanimité que le directeur général et le président soient autorisés à signer la lettre d'entente no. 4 – Abolition du poste d'adjointe administrative et création du poste de secrétaire administrative.

7. EMBAUCHE – POSTE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

2021.03.018 Il est proposé par: Monsieur Michel Robert
appuyé par: Madame Chantal Denis

Et résolu à l'unanimité que Madame Julie Gagnon soit embauchée au poste de secrétaire administrative selon les conditions prévues à la convention collective et ses amendements.

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2021.03.019 Il est proposé par : Monsieur Normand Teasdale
appuyé par: Madame Ginette Thibault

Et résolu à l'unanimité que la présente séance soit déclarée close à 18h21.

PROJET